

Olivier PEVERELLI
Maire,

Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal dont vous faites partie, est invité à se réunir,

le lundi 29 septembre 2025 à 18h00

Cette réunion se tiendra dans la **Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville.**

Une note explicative concernant l'ordre du jour est jointe à la présente convocation, les documents correspondants vous seront adressés par mail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Projets de délibération à l'ordre du jour :

- n°2025.113 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement – exercice 2024 ;
- Information sur le rapport annuel établi par Sydeo, d'exécution du service public d'alimentation en eau potable – exercice 2024 ;
- n°2025.114 : Budget annexe Assainissement – Décision modificative n°3 ;
- n°2025.115 : Budget Principal – abandon d'une créance émise à l'encontre de la SCI CEDAF et abandon de la procédure de son recouvrement ;
- n°2025.116 : Budget Principal – Décision modificative n°4 ;
- n°2025.117 : Règlement de franchises assurance suite à sinistres ;
- n°2025.118 : Créations – suppressions de postes et modification du tableau des emplois ;
- n°2025.119 : Protocole relatif au partenariat entre le parquet de Privas et la commune de Le Teil ;
- n°2025.120 : Mise à jour des horaires scolaires et périscolaires des écoles publiques primaires de la commune à compter de la rentrée 2025/2026 ;
- n°2025.121 : Avenant annuel à la convention de mise à disposition de l'éducation nationale d'éducateurs sportifs communaux ;
- n°2025.122 : Convention avec la Communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron pour les interventions musicales en milieu scolaire ;
- n°2025.123 : Subventions aux associations ;
- n°2025.124 : Réaménagement des ilots Denfert-Lavoisier - déclassement et cession de la parcelle communale BD 957 à la SCI Imanolys ;
- n°2025.125 : Réaménagement des ilots Denfert-Lavoisier - Autorisation donnée à l'EPORA de céder à la SCI Imanolys les parcelles BD 700 et BD 701 ;
- n°2025.126 : Cession à la SCI Vidaroteil des parcelles CI 348, CL 349, CL351 et CL 352 sises 20 allée Caroline Rémy ;
- n°2025.127 : Cession de la partie « école » de la parcelle BK 71 et création d'une copropriété ;
- n°2025.128 : Rétrocession par l'association syndicale du lotissement « Le Clos des Cigales 1 » et intégration dans le domaine public communal de la parcelle CE 216 ;
- n°2025.129 : Cession de la parcelle BX 187 située 1 rue de la liberté à M. Imola et à Mme Vigeolas ;
- n°2025.130 : Convention de servitude avec ENEDIS sur la parcelle BD 406 ;
- n°2025.131 : Convention de servitude avec ENEDIS sur la parcelle BH 204 ;

- **n°2025.132** : Convention d'occupation du domaine public relative aux parcelles BH69 et BH 204 avec la société SLRT-ERV ;
- **n°2025.133** : Mise à disposition gratuite de locaux communaux aux E.B.E. « ActiviTeil » et « Déclic et des Claps » ;
- **n°2025.134** : Contrat d'assistance et de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (SDEA) pour le lancement d'une étude technique pour la réparation du « pont romain » ;
- **n°2025.135** : Motion pour la paix et la reconnaissance de l'État de Palestine ;
- **n°2025.136** : Mandat spécial et prise en charge des frais de déplacement d'élues à Trofarello, du 17 au 19 octobre, dans le cadre de la rencontre entre les 3 villes jumelées.

Le Maire,



Olivier PEVERELLI

Affichée le 23 septembre 2025

Copie :

- Le Dauphiné
- La Tribune